

Campagne de financement 2005-2006
du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Prendre la route vers 2013 !

«J'ai faim de résultats pratiques.»

Frédéric Mailhot, Montréal

Québec, le 17 mai 2006



Bonjour à vous, avec qui nous agissons !

Voulez-vous contribuer avec nous aux pas à faire maintenant pour avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde ? Vous trouverez dans cet envoi tout ce qu'il faut pour **soutenir financièrement notre action**.

Voici tout d'abord un rappel du chemin parcouru.

Face à cela, le Collectif a poursuivi encore cette année son travail de vigilance, en maniant



Quand nous avons commencé cette route en 1998, nous voulions une loi pour y engager le gouvernement et la société québécoise. Nous en avons proposé une ensemble en 2000.

En décembre 2002, L'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. C'est une version moins audacieuse que la proposition citoyenne. Elle oblige toutefois à faire des pas et à «tendre vers un Québec sans pauvreté». **Cette loi, mise partiellement en vigueur en mars 2003, impose de rejoindre d'ici mars 2013 les rangs des sociétés industrialisées où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté.** Son application dans le plan d'action du gouvernement a depuis été semée de reculs et d'avancées sélectives. C'est un temps de paradoxe.

Les reculs sont du côté des plus pauvres. Le gouvernement s'est acharné contre les personnes à qui on réserve le marché des emplois mal payés : les jeunes, les personnes à l'aide sociale jugées sans contraintes sévères à l'emploi, les personnes immigrantes. Il a continué de réduire leur pouvoir d'achat en n'indexant pas complètement leurs protections sociales. De même pour le salaire minimum. Ceci tout en produisant des budgets qui augmentent les écarts entre plus riches et plus pauvres. C'est de ces reculs, contraires à la loi de 2002, qui impose l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, qu'est née la campagne du carré rouge, commencée par le Collectif en 2004, reprise en 2005 par le mouvement étudiant, puis relayée à nouveau cette année par le Collectif sous la forme d'une épinglette.

Les avancées, partielles, sont du côté des familles, avec de meilleures allocations familiales, et dans la mise en place cette année du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce comité, qui a des pouvoirs de recommandation, a la particularité d'inclure dans sa composition des personnes en situation de pauvreté. C'est un pas pour l'action citoyenne. C'est toutefois loin d'être assez pour conduire aux résultats concrets nécessaires pour faire reculer la pauvreté au Québec et pour avancer vers la cible de 2013 inscrite dans la loi.

l'objection et la proposition. Et il a entrepris de reprendre l'initiative. Comment ? Par une démarche citoyenne sur deux ans, «Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec», pour prendre en main ensemble l'avenir de nos protections sociales. Par la décision de se mobiliser sur plusieurs années vers la cible fixée par la loi pour 2013. **Vous pouvez être partie prenante de cette vision en action des pas à faire pour atteindre la cible de 2013. C'est une étape nécessaire vers un Québec sans pauvreté.**

Votre support financier et solidaire est important pour nous permettre de mener ce travail. **Nous ne disposons d'aucun financement public. Pouvons-nous compter sur vous ?**

Nous devons trouver encore plusieurs milliers de dollars pour compléter le financement de la présente année. Une partie de nos activités, celles qui gravitent autour du projet AVEC, qui vise à faire avancer un principe d'action voulant que les personnes en situation de pauvreté soient associées aux mobilisations, réflexions, décisions et actions qui ont de l'impact sur leur vie, est financée par une entente avec une fondation. **Tout le reste (voir le dépliant), notamment notre travail comme mouvement citoyen, se finance par les contributions des membres, du réseau, de personnes et d'organisations en appui, comme vous.** Cette contribution est d'autant plus appréciée que vous la faites «à la dure», puisque nous ne pouvons pas émettre de reçus aux fins de l'impôt. En effet, par sa dimension politique, notre mission ne répond pas aux critères d'admissibilité du gouvernement fédéral pour les organismes charitables.

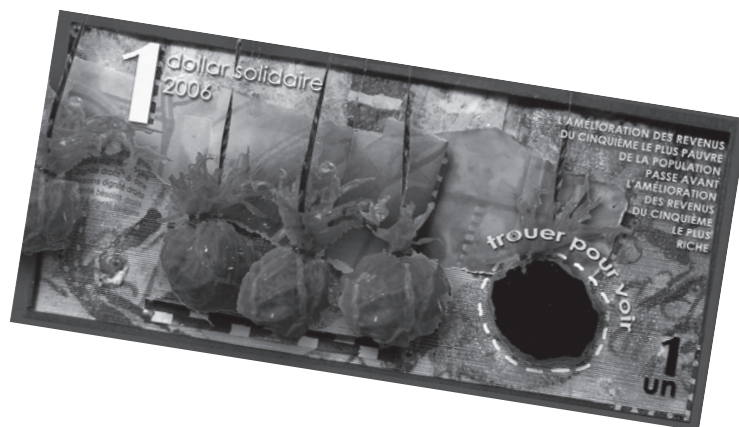


Une autre manière de contribuer est de diffuser autour de vous les moyens complémentaires que sont l'épinglette et les dollars solidaires.

Croiser nos regards et nos dollars, c'est contribuer à faire avancer l'idée d'une société différente, libre de pauvreté parce que riche de tout son monde.

ص. ل. ب. ن.

Vivian Labrie, pour le Collectif



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9.
Téléphone : 418-525-0040. Télécopieur : 418-525-0740.
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca